

dans la direction propre à leur génie. Plus tard l'étude des faits et des langues en apprendra sans doute davantage. L'agriculture a certainement été pour les Gréco-Italiens comme pour tous les autres peuples, le germe et le noyau de la vie publique et privée; et elle est restée l'inspiratrice du sentiment national. La maison, le foyer que le laboureur s'est construits à demeure, au lieu de la hutte et de l'âtre mobile du berger, prennent bientôt place dans le monde moral, et s'idéalisent dans la figure de la déesse *Vesta*, ou Ἑστία, la seule peut-être du panthéon helléno-grec qui ne soit pas indo-germaine, alors pourtant qu'elle est nationale chez les deux peuples. Une des plus anciennes traditions italiennes fait honneur au roi *Italus*, ou, pour parler comme les indigènes, au roi *Vitalus* (ou *Vitulus*), d'avoir substitué le régime agricole à la vie pastorale: elle rattache, non sans raison, à ce grand fait la législation primitive de la contrée. Il faut attribuer le même sens à une autre légende ayant cours chez les Samnites: « *Le bœuf de labour a conduit, disent-ils, les premières colonies;* » enfin on trouve dans les plus anciennes dénominations du peuple italiote celles des *Siculi* ou des *Sicani* (*faucilleurs*), celles des *Opsci* (*travailleurs des champs*). La légende des origines romaines est donc en contradiction avec les données de la légende commune, lorsqu'elle attribue la fondation de Rome à un peuple de pasteurs et de chasseurs: La tradition et les croyances, les lois et les mœurs, tout fait voir dans les Helléno-Italiens une famille essentiellement agricole <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> En veut-on une preuve plus saisissante encore? On la trouve dans les rapports étroits par lesquels, dans les idées anciennes, le mariage et la fondation des villes se rattachaient aux usages agricoles. Les divinités qui président directement au mariage sont, chez les Italiens, *Cérès* et la *Terre* (*Tellus*), ou l'une ou l'autre des deux (PLUTARCH. *Romul.* 22; SERVIUS, ad *Œneid.* 4, 166; ROSSBACH, *Röm. Ehe* (mariage romain), p. 257, 301); chez les Grecs, *Déméter* (PLUTARCH. *Conjug. proœ.*; *præam-*

De même qu'ils possèdent en commun les procédés de la culture rurale, les deux peuples mesurent et limitent les champs selon les mêmes règles: on ne conçoit pas en effet le travail de la terre sans un arpentage, si grossier qu'il soit. Le *vorsus*, de cent pieds au carré, des Osques et des Ombriens, répond exactement au *pléthron* des Grecs. Le géomètre s'oriente vers l'un des points cardinaux: il tire deux lignes, l'une du nord au midi, l'autre de l'est à l'ouest: il se place au point de rencontre (*templum*, τέμενος, de τέμνω); puis, de distance en distance, il trace des lignes parallèles aux perpendiculaires principales, couvrant ainsi le sol d'une multitude de rectangles, délimités par des pieux ou *pieds corniers* (*termini*, τέρμινες dans les inscriptions siciliennes; ἄροι, dans la langue usuelle). Ces *termes* existent aussi en Étrurie, bien qu'ils ne soient pas d'origine étrusque: les Romains, les Ombriens, les Samnites en font usage; on les trouve même jusque dans les anciens documents des *Héracléotes Tarentins*; et certes, ceux-ci ne les ont pas plus empruntés aux Italiens, que les Italiens aux habitants de Tarente: c'est là une pratique commune à tous. En revanche, les Romains ont poussé loin l'application toute spéciale et très-caractéristique du système rectangulaire: là même où les flots et la mer viennent former une limite naturelle, ils n'en tiennent pas compte, et le dernier carré plein de leurs figures planimétriques constitue seul la limite de la propriété.

L'affinité étroite des Grecs et des Italiens se manifeste aussi dans les autres détails primitifs de l'activité humaine. La maison grecque, telle que la décrit Homère, Vie domestique.

*bul.*). Dans l'ancien formulaire grec, la production des enfants s'appelle « une moisson » (V. *infra*, p. 33, en note); enfin, les formalités du mariage romain primitif, la *confarreatio*, empruntent leur nom et leurs rites à la culture des céréales. — On sait aussi l'usage fait de la charrue au moment de la fondation des villes.

diffère peu de celle que les Italiens ont de tout temps construite. La pièce principale, celle qui comprenait originairement l'habitation tout entière dans la maison latine, est l'*atrium* (chambre obscure) avec l'autel domestique, le lit conjugal, la table des repas et le foyer. Or l'*atrium*, c'est aussi le *mégaron* d'Homère, également pourvu de son autel, de son foyer, et recouvert de son toit enfumé. En matière de navigation, les mêmes rapprochements ne sont plus possibles. Le canot à rames est bien d'origine indo-germaine : mais on ne saurait soutenir que l'invention de la voile se rapporte à l'époque gréco-italique : le vocabulaire de la mer ne contient pas de mots qui n'étant pas indo-germans, soient, d'un autre côté, propres et communs tout à la fois aux seuls Italo-grecs. Les paysans dinaient tous ensemble au milieu du jour ; et cet antique usage se rattachant au mythe de l'introduction de l'agriculture, a été comparé par Aristote aux *syssities crétoises* : de même aussi les premiers Romains, les Crétois et les Laconiens mangeaient assis, et non couchés sur un lit, comme ils l'ont fait plus tard. Le feu allumé par le frottement de deux morceaux de bois d'essences différentes, a été dans la pratique commune de tous les peuples ; mais le hasard n'a certes pas fait que les Grecs et les Italiens aient employé les mêmes mots pour désigner le *trépan* (τρεπανον, *terebra*) et le *plateau* (στόρευς, ἱσγάρα, *tabula*, qui vient de *tendere*, ou τέταμαι), les deux instruments producteurs du feu. Le vêtement est identique aussi chez les deux peuples : la tunique (*tunica*) n'est autre que le *chiton* des Grecs : la *toge* n'est aussi que leur *himation* à plis plus amples : et il n'est pas jusqu'aux armes, sujettes à tant de changements selon le pays, qui ne se ressemblent chez eux. Ils ont du moins pour principales armes offensives, l'*arc* et le *javelot* : d'où chez les Romains les noms donnés à ceux qui les portent : *quirites*, *samnites*, *pilumni*, ar-

*quites*<sup>1</sup> : il est vrai de dire aussi qu'alors, on ne combattait guère de près.

Ainsi donc, dans la langue et les usages des Grecs et des peuples italiques, tout ce qui se rattache aux bases matérielles de l'existence humaine, trouve une commune et élémentaire expression : et les deux peuples vivaient encore dans le sein d'une société unique, quand il leur a été donné de franchir ensemble les premières étapes de la condition terrestre.

Dans le domaine de la culture intellectuelle, la scène change.

L'homme doit vivre en harmonieuse entente avec lui-même, avec son semblable, avec le monde qui l'entoure : mais la solution de ce problème peut varier autant de fois qu'il y a de provinces dans l'empire de notre Père céleste ; et le caractère et le génie des peuples et des individus se diversifient surtout dans l'ordre moral. Durant la période gréco-italique, les oppositions ne pouvaient encore se faire jour : elles n'avaient alors point de cause : mais à peine la séparation a-t-elle eu lieu, qu'on voit se manifester un contraste profond, dont les effets se sont perpétués jusqu'à nos jours. Famille et état, religion, beaux-arts, se développent et progressent chez l'un et l'autre peuple, dans un sens éminemment national et propre à chacun d'eux : et il faut à l'historien une clairvoyance grande parfois, pour retrouver le germe commun sous la végétation puissante qu'il a devant les yeux. Les Grecs tendent à sacrifier l'intérêt général à l'*individu* ; la nation à la *commune* ; la commune au *citoyen* : leur idéal dans la vie, c'est le culte du beau et

Les Italiens  
et les Grecs.  
Leurs caractères  
opposés.

<sup>1</sup> Les armes à l'usage des deux peuples, durant l'époque primitive, ne semblent pas, d'ailleurs, pousser cette ressemblance jusqu'à l'affinité du nom : sans doute, il y a quelque rapport entre la *lancea* et la *λόγχη* ; mais le mot latin est d'une date bien plus récente ; il a été emprunté peut-être aux Germains ou aux Espagnols, et enfin, il paraît avoir son similaire dans le grec *σάβιον*.

du bien-être, souvent même la jouissance du doux loisir : leur système politique consiste à approfondir chaque jour au profit du *canton* ou de la *tribu*, le fossé séparatif du *particularisme* primitif ; à dissoudre même dans chaque localité tous les éléments du pouvoir municipal. Dans la religion ils font des hommes de leurs dieux ; puis bientôt ils les nient : ils laissent à l'enfant toujours nu le libre jeu de ses membres ; à la pensée humaine l'indépendance absolue d'un essor majestueux, parfois même effrayant. Les Romains au contraire garrottent le fils dans la crainte du père, le citoyen dans la crainte du chef de l'État, et eux tous dans la crainte des dieux ; ils ne veulent rien, n'honorent rien que les actes qui sont utiles. Pour le citoyen, tous les instants de sa courte vie doivent être remplis par un travail sans relâche. Chez les Romains, dès le plus bas âge, d'amples vêtements doivent voiler et protéger la chasteté du corps ; c'est être mauvais citoyen que de vouloir vivre autrement que tous les citoyens. Chez eux enfin l'État est tout, et la seule haute pensée permise est celle de l'agrandissement de l'État. Certes, il est difficile, après tant de contrastes, de remonter jusqu'aux souvenirs de l'unité primitive, où les deux peuples un instant confondus avaient puisé les éléments de leur civilisation postérieure. Bien téméraire serait celui qui essaierait de lever ces voiles. Nous esquisserons pourtant en quelques mots les commencements de la nationalité italique, et les traits par où elle se rattache à l'époque plus ancienne ; non point tant pour abonder dans les idées préconçues du lecteur, que pour lui montrer du doigt la direction à suivre.

La famille  
et l'État.

L'élément patriarcal dans l'État, ou ce qui peut s'appeler de ce nom, repose en Grèce et en Italie sur les mêmes fondements. Et tout d'abord, le régime conjugal y est institué selon les règles de l'honnête et de la loi

morale<sup>1</sup>. La monogamie est prescrite au mari : l'adultère de la femme est puni sévèrement. La mère de famille a autorité dans l'intérieur de la maison : ce qui atteste à la fois l'égalité de la naissance chez les deux époux, et la sainteté du lien qui les associe. Mais aussitôt, l'Italie se sépare de la Grèce en conférant à la puissance maritale, et surtout à la puissance paternelle, des attributions absolues et indépendantes de toute acception de personnes : la subordination morale de la famille se transforme en un véritable servage légal. De même chez les Romains, l'esclave n'a pas de droits, conséquence naturelle de l'état de servitude, et qui se poursuit jusqu'à la plus extrême rigueur : chez les Grecs, au contraire, les faits et la loi apportant de bonne heure des adoucissements à la condition servile, le mariage conclu avec une esclave fut reconnu comme légitime.

La famille ou l'association formée de tous les descendants du père commun, a sa base dans la maison commune : et à son tour, en Grèce comme en Italie, c'est de la famille que naît l'État. Mais chez les Grecs, où l'organisation politique se développe moins puissante, le pouvoir familial persiste fort tard à l'égal d'un véritable corps constitué en face même de l'État ; en Italie au contraire l'État surgit immédiatement, et prédomine. Neutralisant complètement l'influence politique de la famille, il ne représente plus l'association des familles réunies, mais seulement la communauté de tous les citoyens. Aussi l'individu lui-même atteint-il bien plus vite en Grèce à la pleine indépendance de sa condition et de ses actes : il se développe librement en dehors même de la famille. Et ce fait si important se reflète jusque dans le

<sup>1</sup> La ressemblance des principes se continue d'ailleurs jusque dans les détails, comme, par exemple, dans la définition des *justes noces*, ayant pour but « la procréation des enfants légitimes » (γάμος ἐπὶ παίδων γενέσθων ἀρότω — *matrimonium liberorum querendorum causa*). [Remarquer le mot ἀρότω, qui signifie labourage, ensemencement.]

système des noms propres, lequel, semblable à l'origine chez les deux peuples, s'est diversifié singulièrement plus tard. Les Grecs, dans les anciens temps, sudent fréquemment, et comme un adjectif, le nom de la famille à celui de l'individu : les lettrés romains au contraire attestent que, chez leurs ancêtres, on ne portait qu'un nom, celui qui devint ensuite le *prénom*. Puis, tandis qu'en Grèce le nom de famille adjectif est abandonné de bonne heure, à Rome et aussi chez tous les Italiotes il devient l'appellation principale, à laquelle se subordonne le nom individuel, le *prénom*. Ici, le prénom perd son importance, et on le retrouve chaque jour moins souvent accolé à l'autre : là, au contraire, il se produit plein et poétique dans son sens et dans sa résonnance, nous faisant ainsi voir comme dans une image palpable, à Rome et dans l'Italie, le niveau social passé sur toutes les têtes ; en Grèce, les franchises entières laissées à l'individu. On se peut figurer par la pensée les communautés patriarcales de la période helléno-italique : appliqué aux systèmes ultérieurs des sociétés grecque et italienne une fois séparées, ce tableau ne serait plus suffisant, sans doute ; mais il contiendrait encore les linéaments premiers des institutions édifiées en quelque sorte nécessairement chez l'un et l'autre peuple. Les prétendues « lois du roi Italus » restées en vigueur au temps d'Aristote contenaient des prescriptions qui étaient au fond communes. La paix et l'ordre légal au dedans de la cité, la guerre et le droit de la guerre au dehors, le gouvernement domestique du chef de la famille, le Conseil des anciens, l'assemblée des hommes libres et pouvant porter les armes, la même constitution primitive enfin, s'étaient à la fois établis en Grèce et en Italie. L'accusation (*crimen*, *κρίθην*), la peine (*pœna*, *πόινη*), la réparation (*talio*, *τάλω*, *τλήναι*) dérivent de notions communes. Le droit si rigoureux appartenant au créan-

cier qui s'en prend au corps même du débiteur en cas de non paiement de la dette, est en vigueur à la fois chez les Italiques et chez les Tarentins d'Héraclée. S'il en faut croire les détails fournis par Aristote sur l'ancienne constitution de la cité, le sénat, l'assemblée du peuple, maîtresse de rejeter ou d'accepter les propositions émancipées du sénat et du roi, toutes ces institutions, si exclusivement romaines, se rencontrent aussi chez les Crétois, puissantes et vivaces autant que nulle part. Chez les Latins et les Grecs on distingue à un degré égal la tendance à former de grandes fédérations d'États ; ils affichent entre eux la fraternité politique et s'efforcent de fondre en un même corps les races voisines jusque-là indépendantes (*symmachies*, *synœcisme*, *συνοικισμός*), tendances communes d'autant plus remarquables qu'elles ne se révèlent pas chez les autres peuples indo-germaniques ! C'est ainsi, par exemple, que la *commune* germanique ne ressemble en rien à la *cité* gréco-italique avec son roi électif au sommet. Mais pour reposer sur les mêmes bases, les institutions politiques n'en différaient pas moins beaucoup chez les Grecs et les Italiens : avec les progrès et les perfectionnements dus au temps, elles revêtirent même en chaque pays un caractère tranché et exclusif, que nous aurons lieu de constater plus amplement. <sup>1</sup>

Dans les choses de la religion, il en a été de même. Les croyances populaires de l'Italie et de la Grèce reposent sur un fond commun de notions puisées dans l'ordre physique, et transformées en allégories et en

Religion.

<sup>1</sup> Mais n'oublions pas que l'identité des conditions premières conduit toujours à des conséquences identiques. Le plébien de Rome est vraiment le fils des institutions politiques de la cité romaine ; et pourtant il rencontre aussi son pareil dans toute cité qui admet une classe de domiciliés non citoyens, à côté des citoyens proprement dits. Concédonz pourtant son influence au hasard. Il ne se fait pas faute d'intervenir dans les faits, avec ses caprices et ses contradictions ; nous nous empressons de le reconnaître.

symboles : aussi l'analogie est-elle grande entre les Panthéons grec et romain ; et l'on sait quel rôle immense a joué plus tard chez les deux peuples le monde des dieux et des esprits. Ce n'est point le pur hasard qui produit de telles ressemblances ; qui crée ces figures divines si souvent pareilles, *Jupiter (Zeus, Diouis), Vesta (Hestia, Vesta)* ; qui apporte la notion commune de l'espace sacré (*templum, τέμενος*), des sacrifices et des cérémonies appartenant aux deux cultes. Et pourtant, chacune de ces religions se fit nationale et exclusivement grecque ou italienne : plus tard même, toute trace de cet ancien patrimoine commun y devint à peu près méconnaissable, et il fut, du moins, ou ignoré ou compris à rebours. Quoi d'étonnant à cela ? De même que chez les deux peuples les contrastes principaux de leur génie, masqués d'abord sous l'écorce primitive de la civilisation helléno-italique, vont se séparant et s'approfondissant chaque jour davantage, de même, dans l'ordre religieux, les idées et les images, perdues en un tout confus dans l'âme humaine, se dégagent peu à peu et apparaissent au jour. Quand ils voyaient les nuages chassés dans le ciel, les paysans incultes s'écriaient que « *la chienne céleste poussait devant elle les vaches effrayées des troupeaux d'en haut.* » Le Grec oublia bientôt que ce nom donné aux nuages n'était qu'une naïve métaphore, et du fils de leur gardienne, chargé comme elle d'une mission toute spéciale, il fit le *messenger des dieux, apte à tout faire, et toujours agile*. Quand le tonnerre retentissait sur les montagnes, il croyait voir Jupiter (*Zeus*) assis sur l'Olympe, et lançant la foudre : quand le ciel redevenu bleu lui souriait de nouveau, il lui semblait se mirer dans les yeux brillants d'*Athéné, fille de Zeus*. Mais les créations de son esprit étaient si vives qu'il ne vit plus bientôt en elles que des figures humaines revêtues de tout l'éclat et de

toute la puissance des forces naturelles ; et dans la libre richesse de sa fantaisie il les façonna encore, et les dota de tous les attributs compatibles avec les lois de la beauté. Le sens religieux chez les Italiotes ne fut pas moindre, mais il suivit une autre direction : attaché fortement à l'Idée, il ne la laissa pas s'obscurcir sous la forme extérieure. Le Grec, quand il sacrifie, a les yeux tournés au ciel ; le Romain, lui, se voile la tête : l'un contemple quand il prie ; l'autre pense. Au milieu de la nature, le Romain voit toujours l'*universel* et l'*immatériel*. Toute chose physique, l'homme et l'arbre, l'État et le magasin domestique ont pour lui leur génie qui naît et périt avec eux<sup>1</sup> : toute la nature physique enfin se répercute et revit dans les esprits qu'il imagine ; il a un *Génie viril* pour l'homme, une *Junon* pour la femme, un dieu *Terme* pour la limite des champs, un *Sylvain* pour la forêt, un *Vertumne* pour l'année et ses saisons changeantes ; et ainsi de suite. Il a des divinités même pour les fonctions et les actes spéciaux : le cultivateur invoque le dieu de la *jachère*, celui du *labour*, des *sillons*, des *semailles* ; il en invoque d'autres encore quand il *recouvre les semences*, quand il *herse* ; et plus tard encore quand il *enlève la moisson*, quand il *engrange*, quand il *ouvre ses greniers*<sup>2</sup>. Enfin le mariage, la naissance et tous les autres événements de la vie ont dans son rituel une consécration pareille. Plus l'abstraction s'étend loin, plus aussi s'élève le dieu, et plus s'accroît la crainte qu'il inspire : Jupiter et Junon deviennent l'idéal de l'homme et de la femme ; la *Dea Dia* ou *Cérès* représente la force productive, *Minerve* la puis-

<sup>1</sup> [*Genius publicus, patrius, etc., arculus, etc.*]

<sup>2</sup> [V. sur tous ces détails PRELLER, *Römische Mythologie*, Berlin, 1858. Ch. X, *Schicksal und Leben*, et surtout les §§ 3 et 4. Il cite les divinités agricoles, les *Dea Runcina, Messia, Tutulina, Terensis, etc.*, et le *Tellumo* ou *Saturnus vervactor, obarator, occator, messor, convector, promitor, etc.*]

sance de la mémoire; et la *bona Dea* ou *Dea cupra* des Samnites est la *bonne déesse*. Chez les Grecs tout est concret : tout prend un corps; chez les Romains l'abstraction et ses formules parlent seules à l'esprit : les premiers rejettent en grande partie les légendes des anciens temps, parce qu'elles sont trop simples, et que leur plastique est trop nue : le Romain les repousse bien davantage encore, parce que l'allégorie, même sous le plus léger de ses voiles, vient obscurcir la sainteté sévère de ses idées pieuses. Il n'a pas conservé le plus lointain souvenir des mythes primitifs qui ont couru le monde; il ne sait rien, par exemple, du Père commun des hommes survivant à un immense déluge, alors que la tradition s'en est conservée chez les Indiens, les Grecs, et même chez les Sémites. Les dieux de Rome ne se marient pas : ils n'engendrent point d'enfants comme les dieux grecs; ils ne circulent pas invisibles parmi les mortels; ils n'ont pas besoin de boire le nectar. Ces notions immatérielles sembleront bien effacées à des critiques superficiels : et pourtant tout démontre quelle impression profonde et vivace elles avaient faite sur les âmes. Si l'histoire ne disait pas combien elles ont exercé plus de puissance que n'en eurent jamais en Grèce les figures divines créées à l'image des hommes, le nom tout romain de la *Religion* (*Religio*), expression du lien moral par lequel elle nous attache, nous apporterait aussitôt une idée et une appellation qui n'ont rien de commun avec la langue et la pensée des Hellènes. Comme l'Inde et l'Iran avaient puisé aux mêmes sources, l'une, les formes pleines et splendides de son épopée religieuse; l'autre les abstractions du Zend-Avestâ, ainsi les mêmes notions religieuses ont été le point de départ des mythologies grecque et romaine. Mais, tandis qu'en Grèce on s'attache davantage à la *personne* des dieux, à Rome l'*idée* de la Divinité prédomine. En Grèce, l'imagination se meut dans

la liberté : à Rome, elle s'arrête devant un type obligé.

Les arts sont l'expression de la vie d'un peuple, non pas seulement dans leurs travaux sérieux, mais aussi quand ils la reflètent dans les *jeux* et la *plaisanterie*. En tout temps, et surtout aux époques où, pour la première fois, l'homme est entré dans l'entière et naïve possession de son existence, ces jeux, loin d'exclure la pensée sérieuse, l'enveloppent et la vêtissent. Les éléments primitifs de l'art ont été les mêmes en Grèce et en Italie; la danse grave *des armes*, et les « sauts déréglés » (*triumpus*, θριαμβος, δι-θυραμβος); les mascarades des « hommes au ventre plein » (*σατυροι satura*), qui terminent la fête, affublés de peaux de brebis ou de bouc, et se livrant à des jeux de toutes sortes; le joueur de flûte accompagnant ou réglant la danse solennelle ou folle des accents mesurés de son instrument, tous ces détails sont communs aux Italiques et aux Hellènes.

Nulle part autant qu'ici n'apparaît en plein jour l'étroite affinité des Hellènes et des Italiotes; et nulle part aussi les deux peuples ne se sont jetés dans des directions plus opposées. Chez les Latins, l'éducation des jeunes gens se fait à huis clos, dans l'étroite enceinte de la maison paternelle : en Grèce, on poursuit avant tout les perfectionnements multiples et harmonieux de l'esprit et du corps; l'on invente la *gymnastique* et la *pœdétique*, ces deux sciences nationales que tous pratiquent à l'envi, et qu'ils estiment comme les institutions les meilleures. Le Latium est stérile en productions artistiques : les peuples sans culture ont fait autant de progrès que lui : en Grèce, une rapide et incroyable fécondité fait jaillir les mythes et la plastique sacrée des notions religieuses populaires; puis bientôt surgit tout ce monde merveilleux de la poésie et de la statuaire que nous n'avons plus revu depuis. Dans le Latium, les vérités puissantes et reconnues de la vie publique et privée sont

la *prudence*, la *richesse*, la *force* : Il a été donné aux Grecs d'obéir par-dessus tout à la bienheureuse suprématie du *beau*. Sensuel et idéal tout ensemble, leur culte enthousiaste s'attache au brillant et toujours jeune *Erôs* ; et quand leur courage faiblit dans les combats, la voix d'un *chantre divin* les ranime.

Telles étaient les deux nations par qui l'antiquité a atteint le point culminant de sa civilisation ; il y a chez elles parité de naissance, et divergence des voies parcourues. Les Hellènes ont eu sur leurs rivaux l'avantage de l'intelligence plus compréhensive, et d'un plus lumineux éclat : mais le sentiment profond de l'universel dans le particulier ; l'abnégation volontaire et le sacrifice personnel ; la croyance sévère et ferme dans les dieux du pays, sont restés la richesse de la nation italique. L'un et l'autre peuple a suivi chacun sa route, et chacun aussi avec un égal et complet succès ! Il y aurait petitesse d'esprit à reprocher à l'Athénien de n'avoir pas su comprendre la *citè* comme les Fabius et les Valérius ; ou au Romain de n'avoir pas appris à sculpter comme Phidias, à écrire les vers comme Aristophane.

Ce furent ses qualités les meilleures et les plus exclusives qui rendirent impossible au peuple grec le passage de l'unité nationale à l'unité politique, sans échanger aussi les libertés civiques contre le despotisme. Le monde du beau idéal était tout pour l'Hellène, et compensait ce qui lui faisait défaut dans le cercle de la vie réelle. Quand nous voyons les aspirations vers l'unité en Grèce se manifester dans les tendances populaires, tenons pour certain qu'elles ont bien moins pour mobiles les conseils directs de la politique, que l'entraînement des jeux et des arts. Les luttes olympiques, les chants des homérides, la tragédie d'Euripide, voilà les liens qui rattachaient les Grecs en un seul faisceau. L'Italien, au contraire, immola sans réserve son libre arbitre à la liberté

politique : il apprit de bonne heure à obéir à son père, pour que celui-ci sût obéir à l'État. L'individu asservi disparaissait sans doute ; les germes les plus riches du génie humain pouvaient être étouffés dans son âme : mais il y gagnait une *patrie*, un *patriotisme* inconnu de la Grèce ; et c'est aussi pour cela que, seul entre tous les peuples civilisés de l'ère antique, le peuple romain, avec un gouvernement fondé sur le pouvoir populaire, sut conquérir l'unité nationale ; et par l'unité, en passant par-dessus les ruines de l'édifice hellénique lui-même, arriver à la domination du monde.